

Ø E C R E T N°86-113 du 31 Mars 1986

Portant approbation du Budget Prévisionnel Exercice 1986 de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le Décret n°85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le Décret n°84-458 du 6 Décembre 1984 portant attributions, Organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et des Affaires Sociales ;
- VU le Décret n° 81-36 du 20 Février 1981 portant création d'un Etablissement Public de l'Etat dénommé Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) ;
- VU la Convention-Cadre signée le 9 Juillet 1976 entre le Gouvernement de la République Populaire du Bénin et la Fondation Friedrich Naumann de la République Fédérale d'Allemagne ;
- VU le décret n°81-323 du 16 Octobre 1981 portant nomination des Membres du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) ;
- VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) en sa séance du 27 Décembre 1985 ;
- SUR rapport du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 19 Mars 1986 ;

Ø E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le Budget Prévisionnel de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) pour l'Exercice 1986, ci-joint en annexe.

Article 2.- Le Présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 31 Mars 1986

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

P/ LE MINISTRE DU TRAVAIL ET
DES AFFAIRES SOCIALES,
absent

P/ LE MINISTRE DES FINANCES
ET DE L'ECONOMIE, absent

André ATCHADE.-

Edouard ZODEHOUGAN.-

Ministre intérimaire

Ministre Intérimaire

AMPLIATIONS : PR 6 CC/PRPB 4 ANR 4 CPC 6 PPC 2 SGCEN 4
MTAS et ses Directions 20 MFE 4 Autres Ministères 13 SPC 2
BN-DAN 4 UNB-FASJEP-DPR-DLC-INSAE 6 ICE et ses Sections 4
DCCT-ONEPI-GCOMB 3 DB-DCF-SOLDE 6 Trésor 2 DI 2 BCP 1
JORPB 1 INFOSEC 10 Chambre de Commerce et d'Industrie 4.-